



Jeudi 22 mai 2025

PAFE... DROIT DANS LE MUR

Mot de la Présidente de la FEDE

Alors que le Grand Conseil tient sa session de printemps, les débats sur la situation financière du canton battent leur plein. Pour certains politiciens, les charges de personnel, jugées trop élevées, seraient l'une des principales causes de notre endettement.

Il est vrai qu'avec une enveloppe dépassant 1,5 milliard de francs en 2024, ce chiffre pourrait facilement alimenter cette vision réductrice et rétrograde. Une vision selon laquelle les coupes salariales prévues par le Programme d'assainissement des finances de l'État (PAFE) devraient trôner au sommet des solutions à adopter.

Mais le véritable débat n'est pas là.

Dans un canton où la démographie explose et où les structures sociales sont déjà saturées — EMS, institutions spécialisées, écoles, soins, guichets administratifs — n'est-il pas urgent d'investir dans des services publics capables de répondre aux besoins croissants de la population actuelle et future ? Veut-on vraiment d'un Fribourg à la traîne de ses voisins plus visionnaires ?

Les coupes prévues dans des secteurs essentiels comme l'éducation, la santé et le social sont tout simplement inacceptables. La population a besoin de ces piliers de notre société, garants de notre qualité de vie. Les services publics nécessitent du personnel en nombre suffisant, valorisé et reconnu par un État-employeur respectueux et digne.

Or, parmi les nombreuses mesures du PAFE visant le personnel de l'État, plusieurs sont particulièrement préoccupantes :

- Renonciation à l'indexation des salaires pendant trois ans, sauf si l'inflation dépasse un seuil fixé à 117 points, ce qui représente une perte nette de pouvoir d'achat.
- Décalage de six mois de la progression salariale annuelle, repoussée du 1er janvier au 1er juillet, ralentissant l'évolution de carrière.
- Introduction d'une contribution de solidarité, une ponction salariale temporaire dont les modalités restent floues, mais qui alourdit encore la charge sur les employés.

Et ce ne sont là que quelques-unes des mesures envisagées. D'autres propositions touchent notamment les bas salaires (suppression de la compensation à froid), les conditions de travail (en particulier dans les institutions spécialisées) et les possibilités d'évolution professionnelle (budget de la politique RH revue à la baisse), sans réelle concertation avec les partenaires sociaux.

Et qui dit croissance démographique, dit aussi potentiel accru de recettes fiscales. Alors pourquoi nos autorités excluent-elles d'emblée un ajustement du coefficient d'imposition cantonal ? Pourquoi faire peser 17 millions de charges supplémentaires sur les communes, alors que certaines annoncent déjà des recettes insuffisantes, voire des « tempêtes budgétaires d'une rare intensité » (La Gruyère, 17 mai 2025) ? Ce sont elles, au final, qui devront augmenter leurs impôts communaux.

Le pouvoir d'achat des Fribourgeoises et Fribourgeois fondra comme neige au soleil — un soleil dérégulé par un climat, ma foi, peu reluisant...

Il est grand temps de se mobiliser contre ce PAFE qui pénalise toute une population — et en particulier les plus fragiles.

Isabelle Castella, Présidente de la FEDE